

L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire

*Placer au-dessus de toute préoccupation personnelle
le souci de la sincérité et de la justice. (Cicé d'Haussenville)*

Editeur et Rédacteur en chef, WILFRID GASCON

Bureaux à ST-JEROME, Terrebonne, P. Q. Place du Marché. Tel. 35

LE SÉNAT

Faut-il licencier le Sénat ou se borner à changer son mode de recrutement ?

Certes, après la nouvelle preuve que cette assemblée irresponsable vient de donner au pays de sa résolution de contrecarrer les Communes, en modifiant, comme il vient de le faire, le projet de loi électorale présenté par le gouvernement, on ne peut s'empêcher de répondre : « Il faut absolument que l'un ou l'autre se fasse ; la coupe est pleine. »

C'est une mesure populaire que le Sénat vient de tuer. Il n'y a pas un seul village dans toute la confédération qui ne verrait avec plaisir et confiance son conseil municipal chargé de nouveau de dresser et de reviser lui-même la liste des électeurs de la municipalité.

Dans les affaires du Drummond et du Yukon, le Sénat pouvait trouver un prétexte, honnête ou non, pour tromper le gros public sur le mobile véritable qui le faisait agir. A la rigueur, le bon peuple, qui ne voit généralement que du feu au fond de toutes ces transactions, pouvait facilement s'abuser sur la vertu plus ou moins farouche de ces messieurs du Sénat, et, plutôt que de se casser la tête à comprendre, il était tout prêt à jeter sa langue aux chiens.

Mais déjà, pour le bill du Yukon, on a commencé à dresser les oreilles. On ne voyait pas bien pourquoi le gouvernement était si blâmable de faire payer au Yukon seul le prix d'un chemin de fer qui devait profiter à tout le pays. Les provinces organisées ne devaient contribuer pour un seul dollar au coût de ce chemin dont le gouvernement assurait la construction moyennant une concession de terrains dont l'étendue n'arrivait pas au vingt-cinquième de toute la région minière du Klondyke. Le Sénat étouffa pourtant le projet du gouvernement approuvé par les Communes, sous prétexte que la concession était trop considérable, et pour d'autres raisons tout aussi futiles. Trop considérable, la concession de rochers et de creeks dont on ne connaîtrait la valeur qu'après l'avoir exploitée ! Mais tous les risques étaient du côté des entrepreneurs du chemin dont l'œuvre resterait pour la richesse du pays et la sécurité des mineurs ! Voilà ce qu'on se disait dans le public honnête et raisonneur.

Pour le rejet de la loi électorale inscrite au programme des libéraux bien avant les élections, et que le Canada a approuvé, il n'y a pas d'excuses possibles. La seule explication qu'il faille donner à l'attitude du Sénat, c'est qu'on y est déterminé à embarrasser le cabinet libéral par tous les moyens, même au prix d'une